



ANNÉE 2023

LA FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE

DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE



© N. Va. Edmond/Unsplash

L'HÔTELLERIE DANS LES BOUCHES-DU-RHÔNE

UN NIVEAU COMPARABLE À CELUI DE 2022 MAIS
UNE SAISONNALITE MOINS MARQUEE

L'hôtellerie, 1^{er} mode d'hébergement des Bouches-du-Rhône, a accueilli en 2023 plus de 3,8 millions de touristes au sein de ses 472 hôtels.

Séjournant en moyenne 1,8 nuits (comme en 2022), les touristes ont généré près de 6,7 millions de nuitées, soit un niveau équivalent à celui de 2022.

Cette année, cette hausse est portée par les touristes étrangers (+9% de nuitées) alors que les nuitées françaises ont stagné (-1%).

Le taux d'occupation annuel de 63%, a baissé d'un point par rapport à 2022. Le nombre de chambres occupées a en effet augmenté plus modérément que le nombre de chambres offertes (respectivement +2,5% et +2%).

L'hôtellerie départementale enregistre un niveau de fréquentation très comparable à celui de 2022, grâce à l'augmentation des nuitées étrangères. Les conséquences de la crise sanitaire ne sont plus du tout visibles.

Cette année, cette fréquentation s'est mieux répartie sur l'année. On constate en effet une diminution du nombre de chambres occupées en période estivale (-4% en juillet, -3% en août) au profit des autres mois (+34% en janvier, +9% en avril).

Les performances économiques sont à nouveau à la hausse en 2023. L'hôtellerie départementale enregistre une hausse de son RevPar global de +11% par rapport à 2022 (alors qu'il avait déjà bien augmenté), en raison d'une fréquentation soutenue et d'une augmentation des prix moyens des chambres (+9€).

LES CHIFFRES CLÉS DE L'HÔTELLERIE EN 2023

- **L'hôtellerie, une capacité d'accueil de 40 500 personnes dans 472 hôtels**
- **Plus de 3.8 millions d'arrivées, +2% par rapport à 2022**
 - o +14% d'arrivées étrangères
 - o +7% en hôtellerie de chaîne
- **Près de 6.7 millions de nuitées, -1% par rapport à 2022**
 - o +9% de nuitées étrangères
 - o -12% dans les hôtels non-classés
 - o 73% des nuitées étrangères sont européennes
 - o Le Royaume-Uni, première clientèle étrangère en 2023 (coupe du monde de rugby)
- **Plus de 4,3 millions de chambres occupées, +2% par rapport à 2022.**
- **63% de taux d'occupation, -1 point**

	Taux d'occupation	
	2023	2022
Hôtellerie de chaîne	66%	65%
Hôtellerie indépendante	60%	61%
1-2*	64%	65%
3*	63%	64%
4-5*	65%	66%
Alpilles	56%	57%
Arles	60%	58%
Aubagne et collines - Cassis - La Ciotat	61%	63%
Camargue	55%	66%
Marseille	67%	68%
Étang de Berre	61%	60%
Pays d'Aix	64%	61%
Provence Salonaise	55%	57%

40 500 lits dans les hôtels : une capacité d'accueil en hausse par rapport à 2022*

L'hôtellerie, premier mode d'hébergement marchand

Entre 2022 et 2023, la capacité d'accueil dans le secteur hôtelier a connu une augmentation, passant de 39 400 à 40 500 lits, ce qui représente une hausse de 3% attribuable à l'ouverture d'établissements de plus grande envergure.

40 500 lits dans les hôtels

Malgré une diminution du parc hôtelier au cours des 10 dernières années (-9% en nombre d'établissements entre 2014 et 2024), l'hôtellerie maintient sa position en tant que principal mode d'hébergement marchand dans le département, représentant 36% de la capacité d'accueil marchande (hors location saisonnière). Les zones urbaines, en particulier Aix-en-Provence et Marseille, concentrent la majorité des lits hôteliers, constituant près de la moitié de l'offre. Une présence importante est également observée à Arles et aux Saintes-Maries-de-la-Mer (Camargue).

40% des chambres offertes à Marseille

Marseille représente à elle seule 38% de la capacité d'accueil hôtelière du département. La ville compte également près d'un quart des établissements, soit 107 au total, dont les trois quarts sont classés. De plus, c'est à Marseille que les hôtels sont ouverts pendant la période la plus longue, offrant ainsi 40% des chambres disponibles dans l'ensemble du département.

Bassins touristiques	Répartition des chambres offertes	Répartition des chambres occupées	Répartition des nuitées
Alpilles	6%	5%	6%
Arles	6%	6%	6%
Aubagne et collines, Cassis, La Ciotat	7%	6%	7%
Camargue	5%	4%	5%
Marseille Ville	40%	42%	42%
Etang de Berre	14%	14%	13%
Pays d'Aix	19%	19%	19%
Provence Salonnaise	4%	3%	3%
Département	100%	100%	100%

*Source : Les hébergements marchands en 2024 / Provence Tourisme

Plus de 9 chambres sur 10 sont classées

	Répartition des chambres offertes	Répartition des chambres occupées	Répartition des nuitées
1-2*	23%	23%	23%
3*	38%	38%	37%
4-5*	28%	29%	29%
Non-classés	11%	10%	10%
Hôtellerie de chaîne	59%	61%	59%
Hôtellerie indépendante	41%	39%	41%

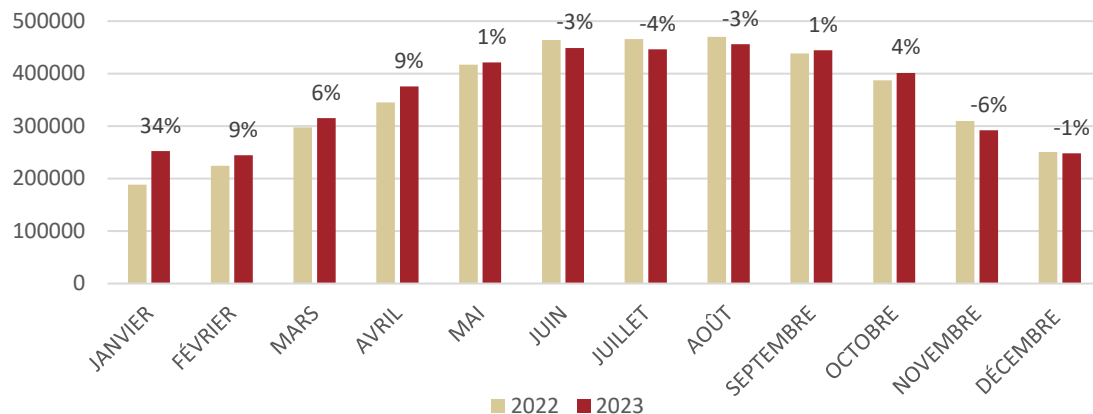
On constate cette année à nouveau une part importante de chambres classées parmi les chambres offertes. Cette proportion se porte en effet à 89% contre 87% en 2022, un chiffre qui était déjà en progression alors.

Les chambres occupées et les nuitées réalisées se répartissent dans des proportions quasi similaires en fonction des différentes catégories : c'est dans les hôtels 3* qu'on en compte le plus, alors que seulement un dixième est réalisé dans les hôtels non-classés.

L'hôtellerie de chaîne occupe une place toujours plus importante que celle de l'hôtellerie indépendante, et l'écart s'est davantage creusé en 2023 (61% des chambres occupées contre 59% en 2022, et 59% des nuitées contre 57% en 2022 également).

Plus de 4,3 millions de chambres occupées

ÉVOLUTION DES CHAMBRES OCCUPÉES ENTRE 2022 ET 2023

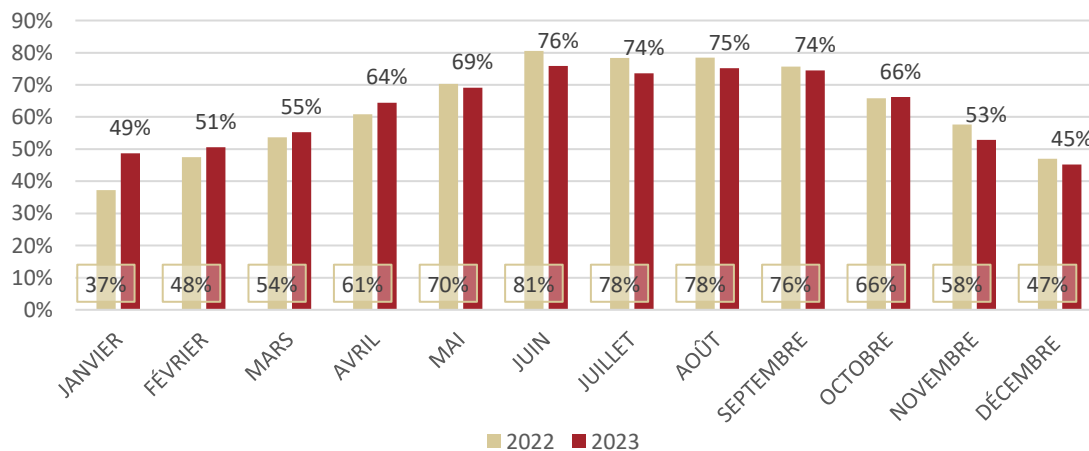


En 2023, l'hôtellerie départementale enregistre plus de 4,3 millions de chambres occupées, un chiffre comparable à celui de 2022 (+2%).

Cette année, la fréquentation touristique s'est mieux répartie sur l'année. On constate en effet une diminution du nombre de chambres occupées en période estivale (-4% en juillet, -3% en août) au profit des autres mois (+34% en janvier, +9% en avril).

63% de taux d'occupation, comparable à celui de 2022

ÉVOLUTION DU TAUX D'OCCUPATION ENTRE 2022 ET 2023



Le taux d'occupation annuel (63%) est comparable à celui de 2022 (-1 point). Cette sensible baisse est due au fait que l'augmentation du nombre de chambres offertes (+2,5%) a été légèrement supérieure à celle du nombre de chambres occupées (+2%).

La fréquentation ayant suivi l'offre, les taux d'occupation mensuels conservent la même tendance que celle des chambres occupées, avec une saisonnalité moins marquée.

Des indicateurs au vert pour l'hôtellerie de chaîne

En 2023, l'hôtellerie de chaîne affiche des indicateurs en hausse, au contraire de l'hôtellerie indépendante. Elle a en effet vu son taux d'occupation augmenter d'un point (-1 point pour les indépendants), son nombre de chambres offertes et occupées augmenter de 5% (contre -1% et -3% respectivement pour les indépendants). C'est donc cette hôtellerie de chaîne qui porte les progressions globales départementales.

	Taux d'occupation 2023	Évolution 2022/2023	Évolution des chambres offertes	Évolution des chambres occupées
Département	63%	-1 point →	+2% ↑	+2% ↑
Hôtellerie de chaîne	66%	+1 point →	+5% ↑	+5% ↑
Hôtellerie indépendante	60%	-1 point →	-1% →	-3% ↓

	Taux d'occupation 2023	Évolution 2022/2023	Évolution des chambres offertes	Évolution des chambres occupées
1-2*	64%	-1 point →	+3% ↑	+3% ↑
3*	63%	-1 point →	+6% ↑	+4% ↑
4-5*	65%	-1 point →	+4% ↑	+3% ↑
Classés	64%	-1 point →	+5% ↑	+4% ↑
Non-classés	59%	+2 points ↑	-13% ↓	-10% ↓

L'offre et la fréquentation en hausse dans les hôtels classés

L'ensemble des catégories d'hôtels classés enregistrent des hausses de leur nombre de chambres offertes et occupées, dans des proportions plutôt similaires. L'offre a légèrement plus augmenté que l'occupation des chambres, ce qui explique la très légère baisse du taux d'occupation (-1 point)

C'est l'inverse pour les hôtels non-classés : leur offre a bien diminué (-13%) ainsi que leur fréquentation (-10%).

L'ouest du département en baisse, le reste en hausse

On constate que les évolutions contrastées selon les territoires du département. En effet, alors que les volumes de chambres offertes et occupées ont plutôt progressé pour les territoires métropolitains (+7% de chambres occupées dans le Pays d'Aix, +5% autour de l'Etang de Berre, etc.), les deux bassins des Alpilles et de la Camargue affichent des résultats en baisse (respectivement -7% et -11% de chambres occupées). Concernant la Camargue, ces données sont à considérer avec précaution compte-tenu parfois du faible nombre de répondants*.

	Taux d'occupation 2023	Évolution 2022/2023	Évolution des chambres offertes	Évolution des chambres occupées
Alpilles	56%	-1 point →	-5% ↓	-7% ↓
Arles	60%	+2 points ↑	-1% →	+2% ↑
Aubagne et collines, Cassis, La Ciotat	61%	-2 points ↓	+5% ↑	+1% →
Camargue*	55%	-11 points ↓	+8% ↑	-11% ↓
Marseille	67%	-1 point →	+3% ↑	+2% ↑
Etang de Berre	61%	+1 point →	+5% ↑	+5% ↑
Pays d'Aix	64%	+3 points ↑	+2% ↑	+7% ↑
Provence Salonnaise	55%	-2 points ↓	+0% →	-2% ↓

* A considérer avec précaution compte-tenu du nombre de répondants insuffisant à certaines périodes.

Plus de 3,8 millions de touristes, +2% d'arrivées globales

On compte en 2023 plus de 3,8 millions de touristes dans les hôtels, soit 2% de plus qu'en 2022. Il est à noter que cette progression est portée par les touristes étrangers (+14% d'arrivées) alors que le nombre de touristes français a stagné (-1%). C'est surtout en début d'année que l'augmentation du nombre de touristes a augmenté. En période estivale, là où les volumes sont les plus élevés, l'évolution du nombre de touristes étrangers est contrebalancée par une diminution des touristes français.

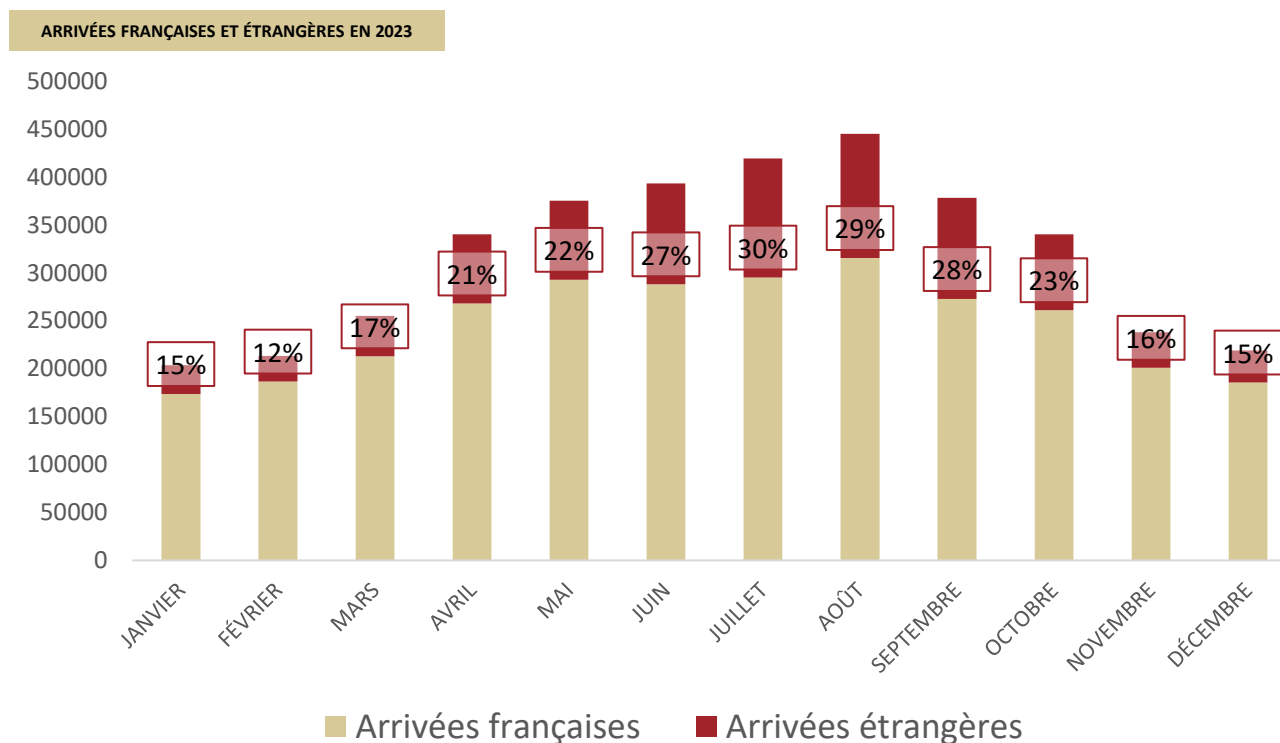
ÉVOLUTION DES ARRIVÉES ENTRE 2022 ET 2023

Évolution 2022/2023	Janv.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Année
Arrivées totales	+29%	8+%	+3%	+12%	+2%	-4%	-2%	+1%	+2%	+4%	-9%	+0%	+2% ↑
Arrivées françaises	+24%	+5%	-2%	+9%	-1%	-10%	-5%	+0%	-4%	-1%	-10%	-1%	-1% →
Arrivées étrangères	+73%	+34%	+36%	+25%	+15%	+16%	+6%	+2%	+20%	+29%	-1%	+1%	+14% ↑

Les touristes français, une clientèle largement majoritaire

Les Français représentent 77% des touristes des hôtels du département, une part inférieure à celle de 2022 (80%), et équivalente à celle de 2019, en amont de la crise sanitaire.

C'est durant la période estivale que la proportion de touristes étrangers est la plus forte, allant jusqu'à 30% au mois de juillet.



Des touristes français, mais surtout étrangers plus nombreux en hôtellerie de chaîne

A l'inverse de l'année précédente, c'est en hôtellerie de chaîne que l'on a enregistré davantage de touristes (+7% d'arrivées globales, en raison d'une hausse de touristes français (+4%) et surtout étrangers (+20%).

L'hôtellerie indépendante, qui n'accueille que 39% des touristes (contre 42% en 2022, -4% de baisse), a connu une diminution des arrivées françaises (-8%) et une augmentation des arrivées étrangères (+8%).

		Hôtellerie de chaîne	Hôtellerie indépendante
Répartition	Arrivées globales	61%	39%
Évolution 2022/2023	Arrivées globales	+7% ↑	-4% ↓
	Arrivées françaises	+4% ↑	-8% ↓
	Arrivées étrangères	+20% ↑	+8% ↑

+8% d'arrivées globales en hôtellerie de milieu de gamme

		1-2*	3*	4-5*	Total classés	Non-classés
Répartition	Arrivées globales	25%	38%	27%	89%	11%
Évolution 2022/2023	Arrivées globales	+1% →	+8% ↑	+0% →	+4% ↑	-9% ↓
	Arrivées françaises	-2% ↓	+6% ↑	-5% ↓	+0% →	-8% ↓
	Arrivées étrangères	+17% ↑	+17% ↑	+18% ↑	+18% ↑	-11% ↓

C'est l'hôtellerie de milieu de gamme qui a connu la plus grande évolution en termes d'arrivées. En effet, les touristes français y ont été plus nombreux en 2023 (+6%), ainsi que les touristes étrangers dans de plus fortes proportions (+17%).

Les touristes étrangers ont d'ailleurs été plus nombreux dans toutes les catégories hôtelières à l'exception des hôtels non-classés (-11%). Ces derniers sont justement les seuls à enregistrer une baisse (-9% d'arrivées).

Près de 6,7 millions de nuitées, une fréquentation stable

En 2023, le niveau de fréquentation en termes de nuitées est comparable à celui de 2022 (-1%). Cette stabilité est le résultat d'une légère baisse des nuitées françaises (-4%), et d'une augmentation des nuitées étrangères (+9%). On observe un étalement de la fréquentation étrangère sur toute l'année, la présence des étrangers en période estivale étant diminuée (-2% en juillet, -3% en août), alors que la plupart des autres mois enregistrent une progression.

ÉVOLUTION DES NUITÉES ENTRE 2022 ET 2023

Évolution 2022/2023	Janv.	Fev.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Aout	Sept.	Oct.	Nov.	Dec.	Année
Nuitées totales	+30%	+6%	+4%	+9%	+3%	-7%	-8%	-8%	+0%	+2%	-9%	-4%	-1% →
Nuitées françaises	+23%	+2%	-1%	+6%	+0%	-12%	-10%	-9%	-5%	-4%	-11%	-4%	-4% ↓
Nuitées étrangères	+79%	+38%	+38%	+18%	+13%	+9%	-2%	-3%	+15%	+23%	-1%	-5%	+9% ↑
Trimestre	+12% ↑			+1% →			-5% ↓			-3% ↓			-1% →

+14% de nuitées étrangères en hôtellerie de chaîne

L'écart se creuse davantage en 2023 entre les hôtelleries de chaîne et indépendante, au détriment de cette dernière. Ce sont donc près de 6 nuitées sur 10 qui sont réalisées dans les hôtels de chaîne.

Les nuitées y sont en hausse de +2%, alors qu'elles ont baissé de -5% dans les hôtels indépendants. A nouveau, l'augmentation des nuitées étrangères n'a pas suffi à compenser les évolutions des nuitées françaises.

		Hôtellerie de chaîne	Hôtellerie indépendante
Répartition	Nuitées totales	59%	41%
	Nuitées françaises	61%	39%
	Nuitées étrangères	52%	48%
Évolution 2022/2023	Nuitées totales	+2% ↑	-5% ↓
	Nuitées françaises	+0% →	-8% ↓
	Nuitées étrangères	+14% ↑	+5% ↑

Plus de nuitées dans les hôtels classés, moins dans les hôtels non-classés

Comme pour les arrivées, c'est en hôtellerie de milieu de gamme que l'on connaît la plus forte augmentation (+2%). C'est d'ailleurs la seule catégorie pour laquelle les nuitées françaises ne sont pas en baisse (+1%).

Les hôtels non-classés sont ceux qui sont les plus impactés par une diminution des nuitées (-12% de nuitées globales).

		1-2*	3*	4-5*	Total classés	Non-classés
Répartition	Nuitées globales	23%	37%	29%	90%	10%
	Nuitées françaises	25%	38%	27%	89%	11%
	Nuitées étrangères	19%	36%	37%	92%	8%
Évolution 2022/2023	Nuitées globales	-2% ↓	+2% ↑	+1% →	+1% →	-12% ↓
	Nuitées françaises	-5% ↓	+1% →	-4% ↓	-2% ↓	-13% ↓
	Nuitées étrangères	+10% ↑	+8% ↑	+15% ↑	+11% ↑	-8% ↓

Diminution des nuitées à l'ouest du département

Comme pour les arrivées, c'est à l'ouest du département (en particulier en Camargue et dans les Alpilles) que l'on constate les plus fortes baisses de nuitées globales. Les autres bassins ont connu des évolutions positives ou négatives assez légères.

Mais étant donné le poids hôtelier du Pays d'Aix et de Marseille, une simple évolution (+5% dans le Pays d'Aix) voire une stagnation (à Marseille) ont suffi à compenser les territoires en baisse.

Bassins touristiques	Évolution des nuitées françaises	Évolution des nuitées étrangères	Évolution des nuitées globales
Alpilles	-14% ↓	-1% →	-10% ↓
Arles	-3% ↓	+12% ↑	+1% →
Aubagne et collines, Cassis, La Ciotat	-2% ↓	-10% ↓	-4% ↓
Camargue*	-9% ↓	-23% ↓	-13% ↓
Marseille	-5% ↓	+20% ↑	+0% →
Etang de Berre	+0% →	+7% ↑	+1% →
Pays d'Aix	+2% ↑	+14% ↑	+5% ↑
Provence Salonnaise	-5% ↓	+7% ↑	-3% ↓

* A considérer avec précaution compte-tenu du nombre de répondants insuffisant à certaines périodes.

Un quart des nuitées sont étrangères

La clientèle étrangère pèse pour un quart des nuitées globales, un poids en hausse 3 points par rapport à 2022.

Part des nuitées	Hôtellerie de chaîne	Hôtellerie indépendante	Total
Françaises	78%	71%	75%
Etrangères	22%	29%	25%
Globales	100%	100%	100%

Part des nuitées	1-2*	3*	4-5*	Total classé	Non-classés
Françaises	80%	76%	69%	75%	80%
Etrangères	20%	24%	31%	25%	20%
Globales	100%	100%	100%	100%	100%

La clientèle étrangère est plus présente dans les hôtels haut de gamme (31% des nuitées dans les hôtels 4-5* contre 20% dans les hôtels 1-2*).

Près d'une nuitée sur quatre est étrangère dans les Alpilles

Part des nuitées	Françaises	Etrangères
Alpilles	64%	36%
Arles	69%	31%
Aubagne et collines, Cassis, La Ciotat	80%	20%
Camargue*	78%	22%
Marseille	76%	24%
Etang de Berre	78%	22%
Pays d'Aix	74%	26%
Provence Salonnaise	81%	19%

Cette année à nouveau, c'est dans les Alpilles et à Arles que l'on compte la proportion la plus forte de nuitées étrangères (respectivement 36% et 31%).

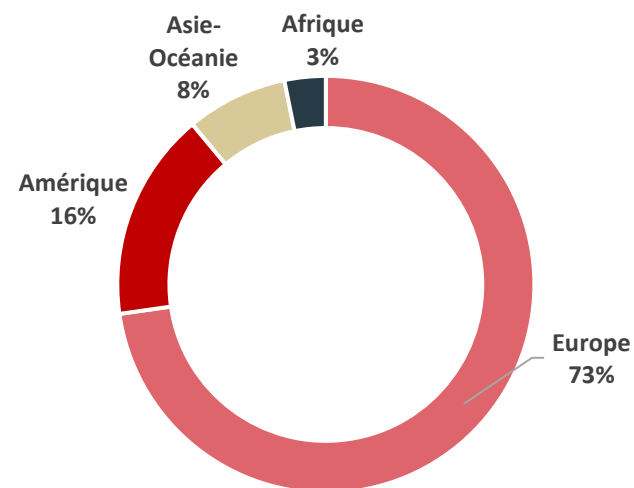
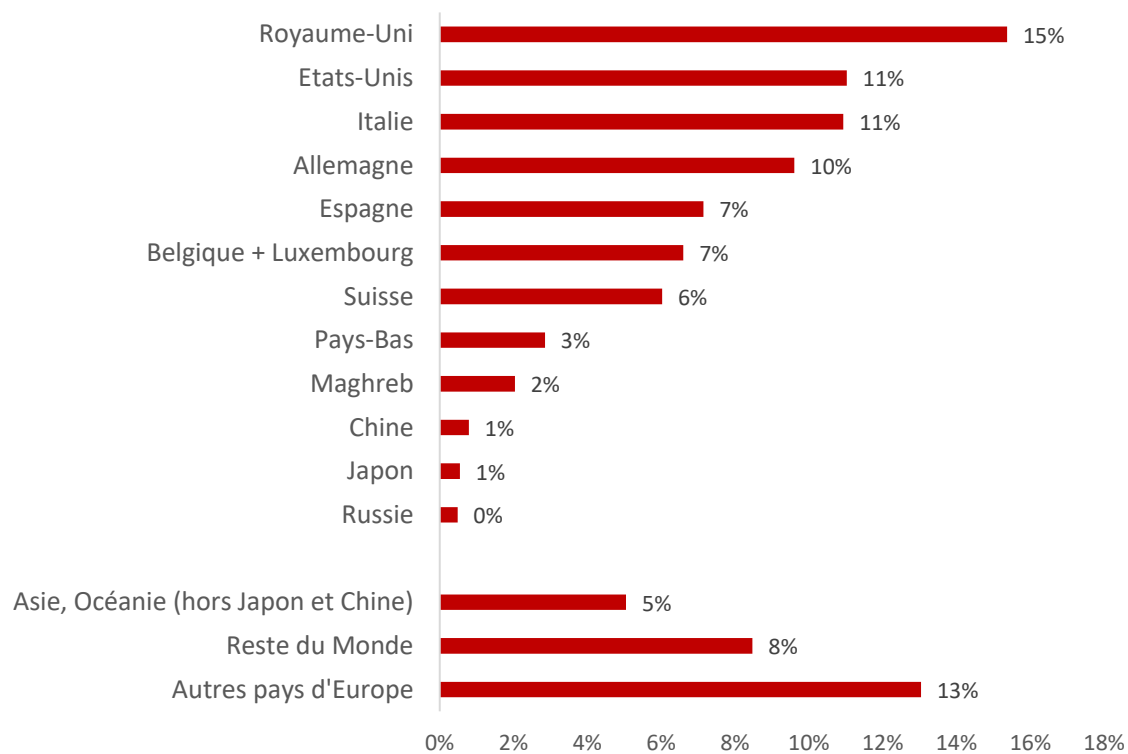
C'est en Provence salonnaise que l'on a la plus faible (19%).

* A considérer avec précaution compte-tenu du nombre de répondants insuffisant à certaines périodes.

Le Royaume-Uni, clientèle dominante des hôtels des Bouches-du-Rhône en 2023

En 2023, le Royaume-Uni est la principale clientèle étrangère observée. Elle représente 15% des nuitées étrangères (contre 9% en 2022). Cette progression est imputable à la coupe du monde rugby, et notamment aux matchs britanniques qui se sont déroulés sur le territoire. L'Allemagne, première clientèle en 2022 n'occupe que la 4^{ème} place cette année.

RÉPARTITION DES NUITÉES ÉTRANGÈRES PAR NATIONALITÉ



Une durée moyenne de 1,8 jours, identique à celle de 2022

Durée moyenne des séjours	Globaux	Français	Etrangers
1-2*	1,7	1,7	1,7
3*	1,7	1,7	1,9
4-5*	1,9	1,8	2,2
Total classés	1,8	1,7	1,9
Non-classés	1,7	1,7	1,8
Total	1,8	1,7	1,9

Les touristes ont séjourné 1,8 jours en moyenne dans les hôtels du département en 2023. Cette durée de séjour est identique à celle de 2022. Comme habituellement, les étrangers séjournent plus longtemps que les étrangers (1,9 jours contre 1,7).

C'est dans les hôtels haut de gamme que les touristes ont séjourné le plus longtemps (1,9 jours), et en particulier les touristes étrangers (2,2 jours).

Durée moyenne des séjours	Globaux	Français	Etrangers
Alpilles	2,0	1,8	2,5
Arles	1,7	1,7	1,7
Aubagne et collines, Cassis, La Ciotat	1,8	1,7	2,1
Camargue*	1,9	1,8	2,4
Marseille	1,8	1,8	1,9
Etang de Berre	1,6	1,6	1,6
Pays d'Aix	1,7	1,7	2,0
Provence Salonaise	1,6	1,6	1,8

C'est en Camargue et dans les Alpilles que les touristes séjournent le plus longtemps, en particulier les étrangers (2,4 jours en Camargue et 2,5 jours dans les Alpilles).

Autour de l'Etang de Berre, les touristes séjournent en moyenne 1,6 jours seulement.

* A considérer avec précaution compte-tenu du nombre de répondants insuffisant à certaines périodes.

73€ de RevPar, en hausse de +11% par rapport à 2022

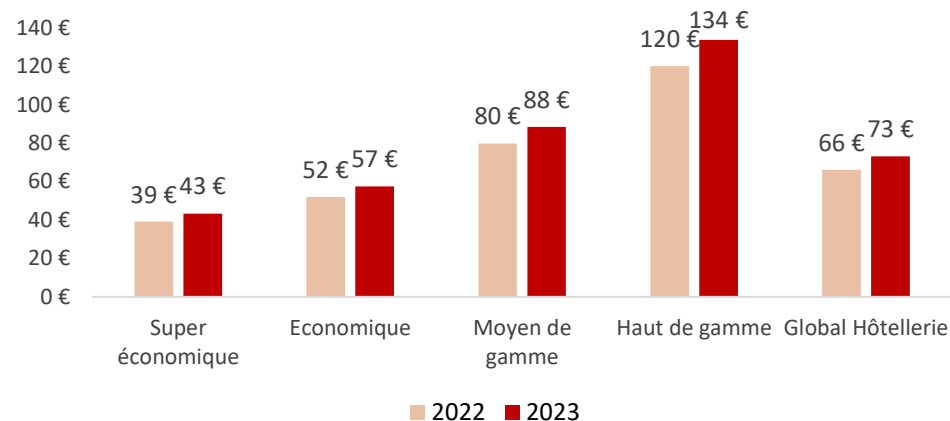
En 2023, comme en 2022, les indicateurs de performance de l'hôtellerie sont à la hausse à l'échelle du département. Les prix moyens des chambres, qui avaient déjà bien augmenté l'année précédente, ont réaugmenté en 2023 de +10%.

Le RevPar a lui aussi augmenté, de +11%, suite à la hausse de prix, la fréquentation ayant, elle, stagné.

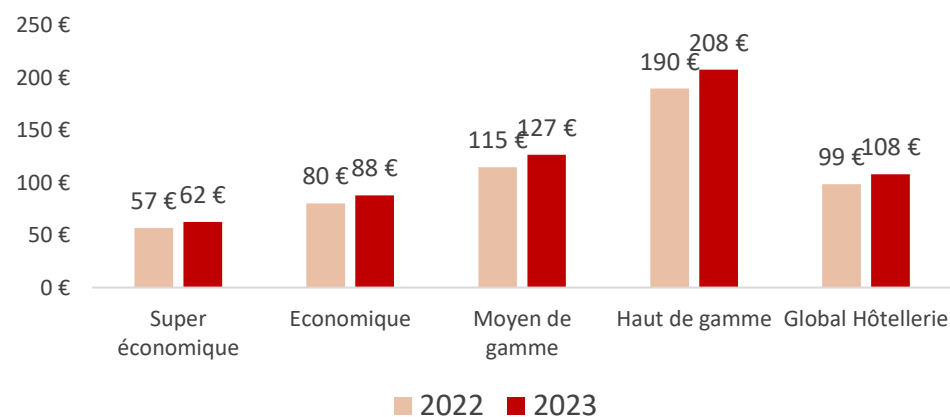
Les zones infra-départementales ci-dessous affichent également des résultats de performance en hausse, et en particulier dans le Pays d'Aix avec +14% de RevPar.

	Prix moyen HT		RevPar HT	
	2023	Évolution 2022/2023	2023	Évolution 2022/2023
Métropole Aix-Marseille-Provence	131€	+13% ↑	90€	+11% ↑
Communauté du Pays d'Aix	106€	+10% ↑	71€	+14% ↑
Pays d'Arles	92€	+3% ↑	51€	+1% ↑
Département	108€	+10% ↑	73€	+11% ↑

ÉVOLUTION DU REVPAR



ÉVOLUTION DU PRIX MOYEN

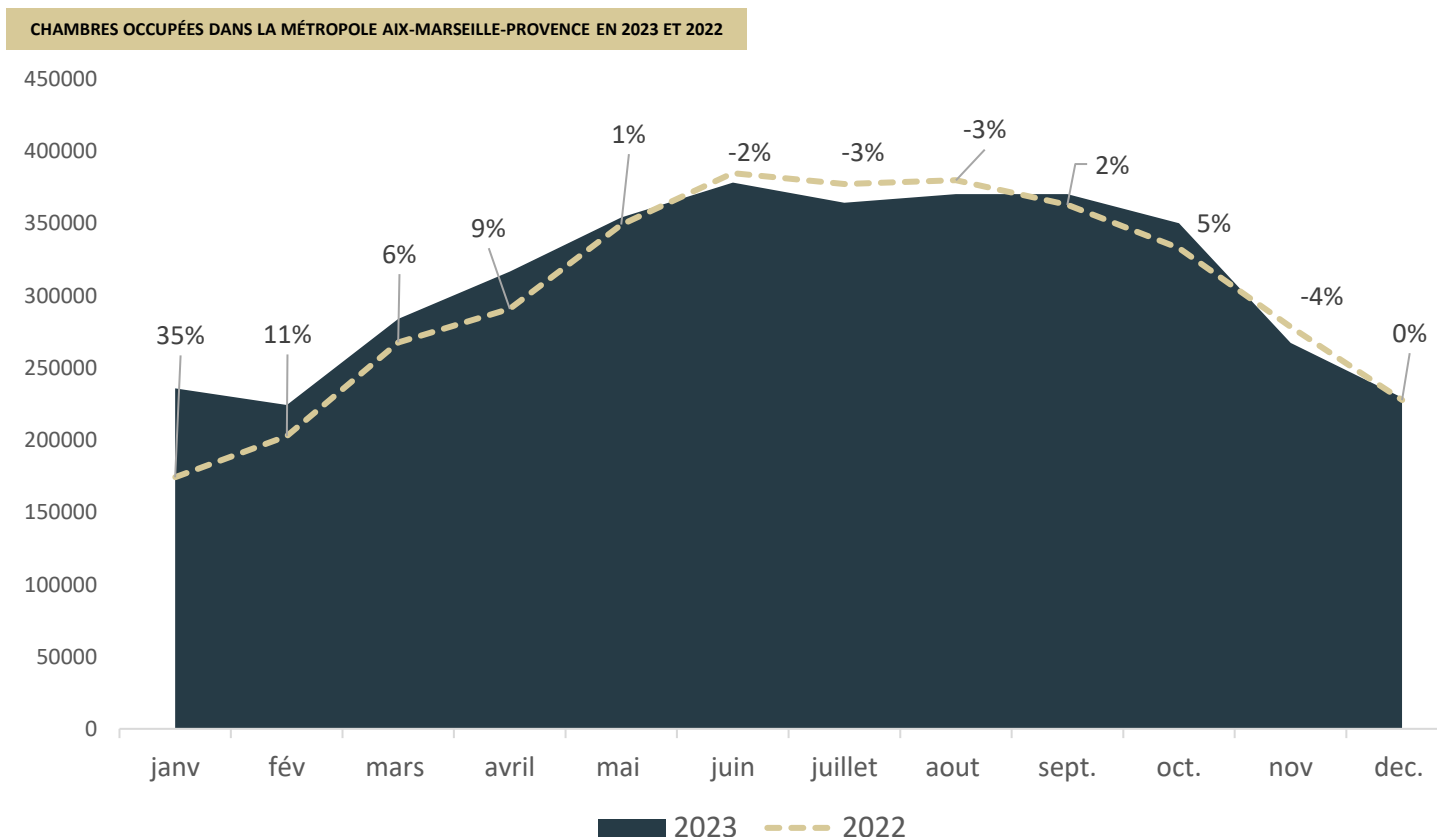


Zoom sur la Métropole Aix-Marseille-Provence

82% des lits du département sont concentrés dans la métropole Aix-Marseille-Provence

Au 1^{er} janvier 2024, ce sont 323 hôtels qui permettent d'accueillir 33 400 personnes sur le territoire de la métropole, soit 82% des lits hôteliers du département. Cela fait de l'hôtellerie son premier mode d'hébergement marchand, avec 40% de sa capacité d'accueil marchande totale. Les hôtels y sont plus grands en moyenne que dans le département (52 chambres contre 42).

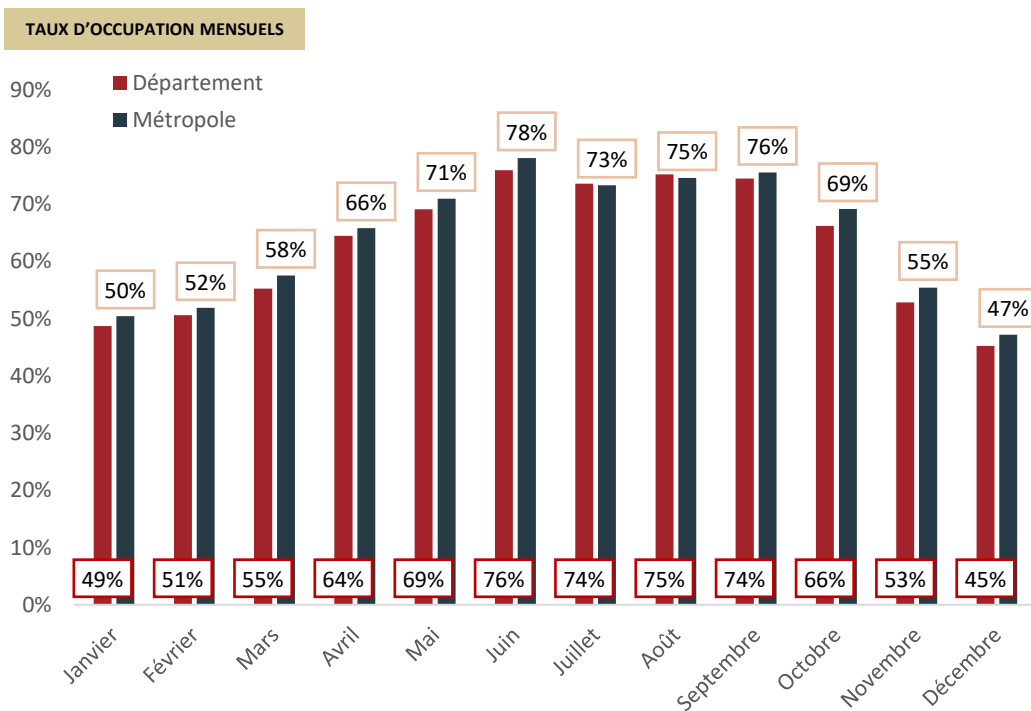
Plus de 3,7 millions de chambres occupées



Le nombre de chambres occupées dans la métropole a progressé de +3% en 2023 par rapport à 2022. Mais on constate que cette évolution s'est faite de manière différente selon la période de l'année. Comme cela a été observé à l'échelle départementale, la saison estivale est en léger retrait (-3% en juillet et août), alors que la période de janvier à mai est en forte augmentation.

64% de taux d'occupation, supérieur d'un point à celui du département

Le taux d'occupation métropolitain est légèrement supérieur à celui du département (64% contre 63%). On observe que cette différence est due à une fréquentation désaisonnalisée dans la métropole, puisque les taux d'occupation y sont supérieurs toute l'année sauf en juillet et août.

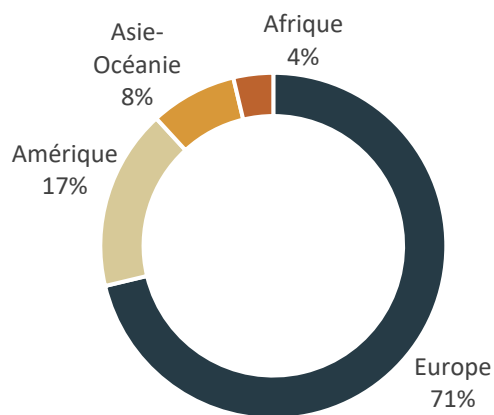


	Taux d'occupation	
	Métropole	Département
Hôtellerie de chaîne	66%	66%
Hôtellerie indépendante	61%	60%
Total	64%	63%

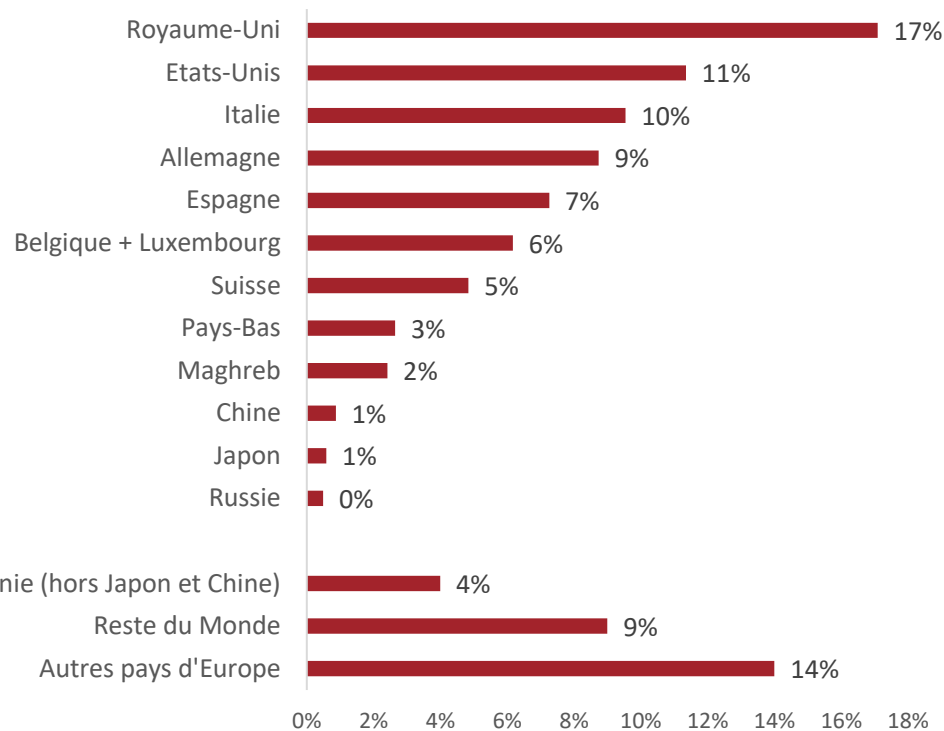
Les taux d'occupation du département et de la métropole sont très similaires en fonction catégories d'hôtels.

	Taux d'occupation	
	Métropole	Département
1-2*	66%	64%
3*	64%	63%
4-5*	65%	65%
Total classés	65%	64%
Non-classés	61%	59%
Total	64%	63%

Le Royaume-Uni : clientèle principale en 2023 dans la métropole



RÉPARTITION DES NUITÉES ÉTRANGÈRES PAR NATIONALITÉ



La métropole a accueilli en 2023 plus de 3,2 millions de touristes au sein de ses hôtels, qui ont réalisé plus de 5,6 millions de nuitées. Les touristes français représentent 78% des arrivées et 76% des nuitées globales. La proportion de touristes étrangers est inférieure à celle observée à l'échelle départementale (22% contre 23%) mais ils ont réalisé davantage de nuitées dans la métropole (24% contre 22%).

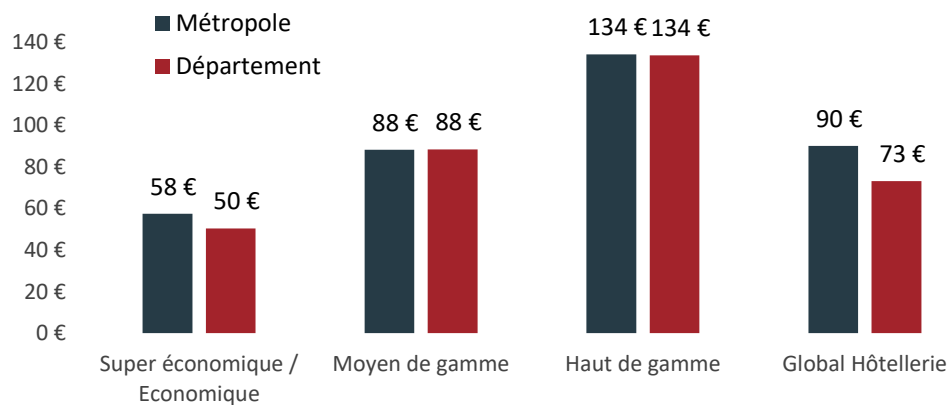
Le Royaume-Uni est la première clientèle étrangère de la métropole en 2023, avec une proportion encore plus forte que pour le département (17% des nuitées étrangères contre 15%). Cela n'est pas étonnant puisque la coupe du monde de rugby s'est déroulée au sein du territoire métropolitain.

Des performances supérieures dans la métropole

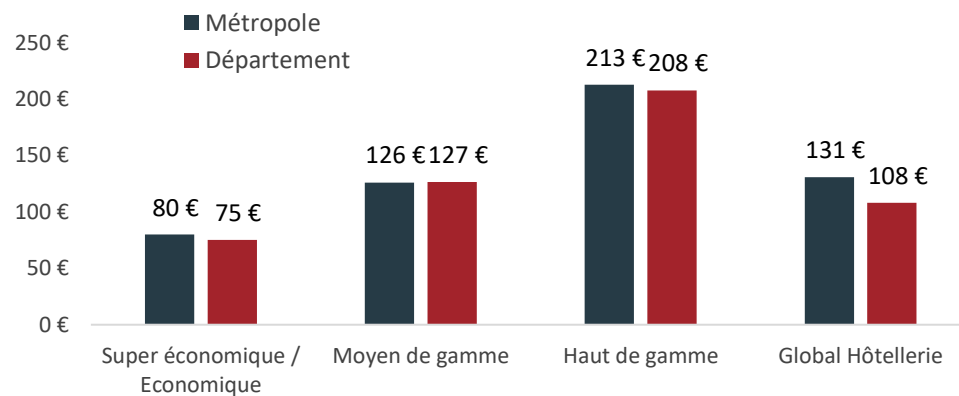
Les performances de l'hôtellerie métropolitaine sont en moyenne supérieures à celles de l'hôtellerie départementale (90€ de RevPar contre 73€). Si ces performances sont équivalentes pour les hôtels moyens et hauts de gamme, elles sont bien supérieures dans la métropole pour les hôtels économiques.

Pourtant, les prix moyens pratiqués sont supérieurs dans la métropole pour quasiment toutes les catégories d'hôtels, ce qui illustre le bon fonctionnement des hôtels d'entrée de gamme sur le territoire de la métropole.

REVPAR DANS LA MÉTROPOLE ET LE DÉPARTEMENT



PRIX MOYEN DANS LA MÉTROPOLE ET LE DÉPARTEMENT



Source : MKG / Provence Tourisme

DÉFINITIONS :

Nuitée : Élément de base du décompte de la durée de séjour. Elle correspond à la présence d'un touriste dans un hébergement pour une nuit.

Taux d'occupation : Rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres disponibles dans l'hôtel.

Prix moyen : Chiffre d'affaires de l'hébergement divisé par le nombre de chambres vendues

RevPAR : Taux d'occupation multiplié par le prix moyen ou chiffre d'affaires de l'hébergement divisé par le nombre de chambres disponibles

MÉTHODOLOGIE :

Les sources des données présentées ici sont issues :

- De l'enquête de fréquentation dans l'hôtellerie – INSEE en partenariat avec PROVENCE TOURISME, menée chaque mois auprès d'un panel représentant 70% des hôtels et portant sur le nombre d'arrivées et de nuitées générées par la clientèle française d'une part et étrangères par nationalité d'autre part.
- De l'enquête MKG / CRT PACA / Provence Tourisme menée chaque mois auprès des hôtels de chaîne des départements de Provence Alpes Côte d'Azur.

Missionné par le Département, Provence Tourisme agit en faveur de la coordination des acteurs et de l'attractivité de la destination.

À retrouver sur www.myprovence.fr

PROVENCE TOURISME
13 rue Roux de Brignoles
13006 Marseille
Tél. +33 (0)4 91 13 84 13
e-mail info@myprovence.fr
web www.myprovence.fr